



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE
SALLE A USAGE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR
LES MATERNELS
COMMUNE D'ORTAFFA

La Commune d'Ortaffa, 19 Rue du Château 66560 ORTAFFA, représentée par son Maire, Monsieur Raymond PLA,

Ci après-désignée, « la Commune »

D'une part,

Et La Communauté des Communes Albères, Côté Vermeille et Illibéris, 3 impasse Charlemagne 66700

ARGELES SUR MER, représentée par son Président, Monsieur Antoine PARRA,

Ci après-désignée, « la Communauté des Communes ACVI »

D'autre part,

La présente convention a pour objet de préciser, les modalités de la mise à disposition de la salle à destination de l'accueil de loisirs du public des maternels sur la Commune d'Ortaffa, ainsi que les limites des engagements pris par chacun des signataires.

Article 1 : Objet précis de l'occupation de la salle et du prêt du matériel :

La Commune d'Ortaffa met à disposition, plusieurs salles de l'extension de l'école maternelle, localisée rue des Boulistes 66560 à Ortaffa, suite à une demande du service enfance et jeunesse de la Communauté des Communes ACVI.

A savoir,

- Une salle dédiée à l'accueil des enfants au quotidien
- La salle de motricité

L'Accueil de Loisirs accueillera dans cet espace des enfants de la maternelle inscrits au périscolaire les matins, midis et soirs après la journée de classe. De 7H30 à 8H40, de 12H45 à 13H35 et de 16H50 à 18H30.

Article 2 : Durée

La période d'utilisation des locaux s'étendra du 1^{ER} Septembre 2023 au 31 Aout 2025 .

Article 3 : Assurance

La Communauté des Communes ACVI déclare avoir souscrit une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile pendant la période où le local est mis à sa disposition.

Article 4 : Entretien de la salle

L'entretien des locaux cités ci-dessus, sera à la charge de la Communauté des Communes ACVI.

Article 5 : Modifications

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

Fait à Ortaffa, en double exemplaire,

Le Président de la Communauté des Communes

Albères, Côté Vermeille, Illibrérís.

Antoine PARRA

La Maire de la Commune d'Ortaffa

Raymond PLA

